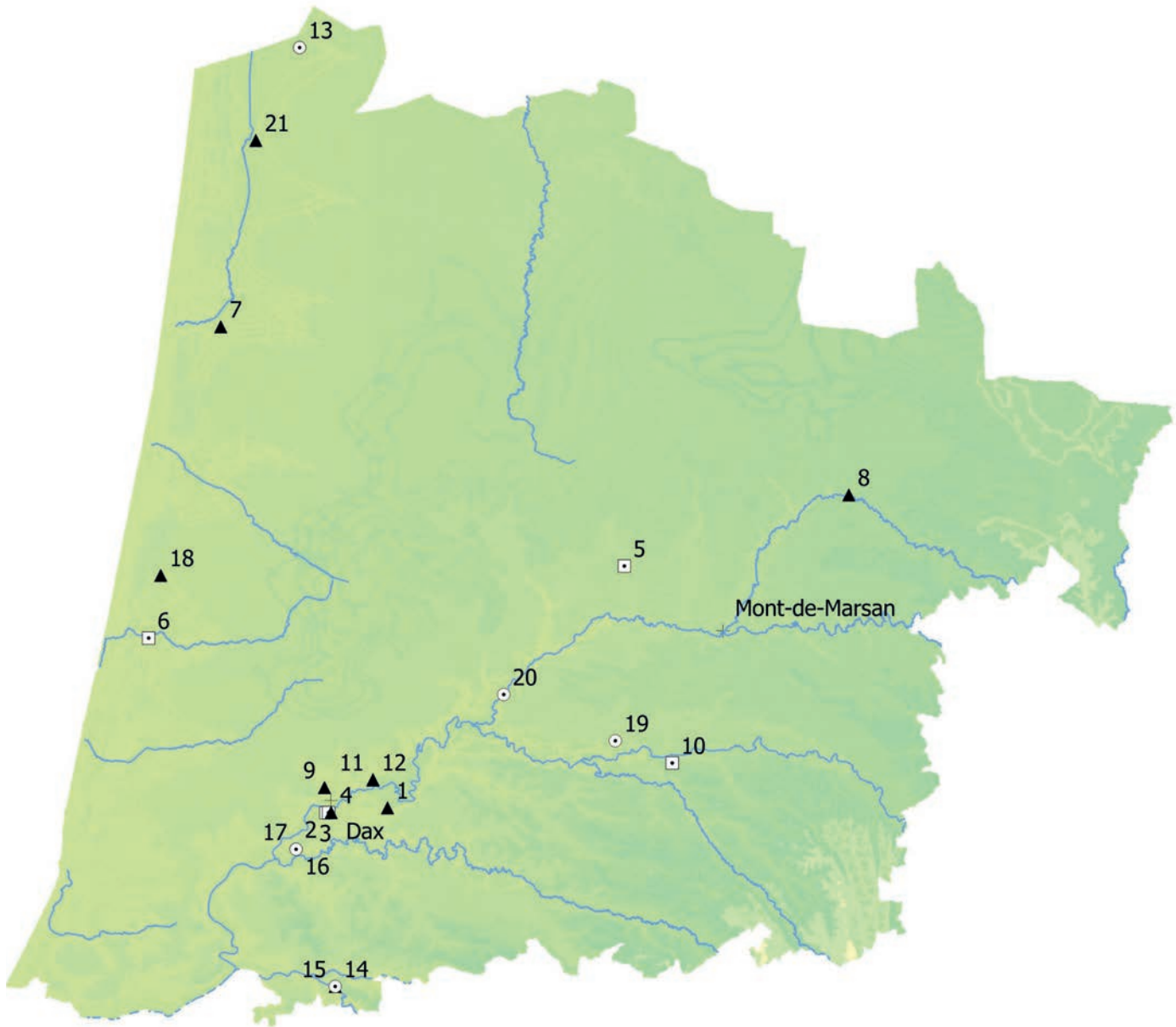


**NOUVELLE-AQUITAINE
LANDES**

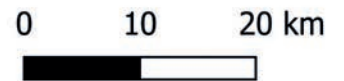
**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



N°						N°	P.
028136	CANDRESSE	Laborde	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	1	326
027921	DAX	Berges et le lit de l'Adour	CALMETTES Philippe	INRAP	FPr	2	327
028212	DAX	Rues de Borda et du Mirailh	DELAGE Damien	EP	FP	3	328
028029	DAX	Route de la Torte	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	4	330
028055	GELOUX	Pouyet Sud	ROTTIER Stéphane	SUP	FP	5	330
028191	LEON	Lac	IHUEL Ewen	MCC	SD	6	333
028073	MIMIZAN	18 rue de l'Abbaye	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	7	334
028043	SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE	Lotissement communal Cousins II	Duphil Vincent	INRAP	OPD	8	335
028035	SAINT-PAUL-LES-DAX	Les Jardins de Lestrilles	BARDOT Xavier	INRAP	OPD	9	335
027931	SAINT-SEVER	Villa du "Gleisiar d'Augrelh"	RECHIN François	SUP	SD	10	336
028037	SAINT-VINCENT-DE-PAUL	Route de Gouadas Lot Camiade 1	Duphil Vincent	INRAP	OPD	11	338
028112	SAINT-VINCENT-DE-PAUL	Route de Gouadas Lot Camiade 2	VIGIER Serge	INRAP	OPD	12	339
027912	SANGUINET	Le Lac	DIMEGLIO Anaïs	EP	PS	13	339
028127	SORDE-L'ABBAYE	Pas de Charlemagne	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	14	341
028042	SORDE-L'ABBAYE	Eglise Saint Jean	LOPETEGUY Louis	BEN	RA	15	341
028071	TERCIS-LES-BAINS	Lit de l'Adour rive gauche - Chaland	KERLORC'H Gilles	BEN	PS	16	344
028182	TERCIS-LES-BAINS	Le Vimport	CASTETS Stéphane	BEN	PRT	17	345
028103	VIELLE-SAINT-GIRONS	Domaine de l'Airial	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	18	347

NOUVELLE-AQUITAINE LANDES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1

Âge du Bronze, Âge du Fer,
Gallo-romain,

CANDRESSE Lieu-dit Laborde, Lotissement Les Coquelicots

Moyen Âge,
Période récente

D'une surface totale de 49 717 m², le diagnostic archéologique des parcelles cadastrales B6, 13, 15, 19 et 20 intervient préalablement à un projet de lotissement sur la commune de Candresse.

L'emprise est localisée en rive gauche de l'Adour, sur une terrasse légèrement surélevée d'environ 5 m par rapport à la plaine d'inondation actuelle de la rivière. Le sous-sol est composé de dépôts alluviaux quaternaires (graviers et sables), recouverts par une mince couche de sables éoliens sur lesquels s'est développé un luvisol holocène. Ce sol a été tronqué et recouvert par des colluvions agricoles.

Les prospections menées dans le secteur à partir de la fin du XIXe siècle attestent que tout l'interfluve compris entre l'Adour et le Luy porte des traces d'occupations protohistoriques. À Candresse, un site de l'âge du Bronze a été localisé en 1983 sur le plateau collinaire (Daverat *et al.* 1991). Le territoire communal recèle également plusieurs mentions de vestiges antiques. Un établissement a été repéré sous le cimetière qui entoure l'église et un « dépotoir gallo-romain » a été découvert lors du creusement d'un réservoir d'eau situé à 50 mètres au nord du présent diagnostic. L'étude de ce lot céramique couvre une large période qui va de l'époque augustéenne au IIIe siècle, avec une prédominance d'éléments du Ier siècle ap. J.-C. En 2014, le diagnostic *Chemin de Fontaine* sur les terrains voisins à l'Est a révélé la présence de vestiges protohistoriques, antiques et d'un potentiel site médiéval fréquenté jusqu'à la Période moderne (Cavalin 2014). Le promontoire formé par cette terrasse bordant la zone humide paraît donc favorable aux implantations humaines de façon continue.

Les cinquante tranchées de sondage du présent diagnostic couvrent une surface d'ouverture de

3870,18 m², correspondant à 7,78 % de la surface prescrite. 96 % des excavations pratiquées ont livré des témoignages d'occupations humaines passées. Elles se résument en 184 structures archéologiques, 15 vestiges mobiliers isolés et 36 collectes d'artefacts remobilisés au sein des horizons sédimentaires. Les structures sont quasi-exclusivement en creux (fosses, trous de poteau et fossés) et à galets. Leur niveau d'apparition est situé en moyenne à – 100 cm sous la surface. Le mobilier céramique abonde, suivi par les objets ou matériaux de construction en terre cuite et en terre crue rubéfiée. Les éléments lithiques (silex, mouture et galet-outil) sont fréquemment présents, tandis que les autres catégories comme les objets métalliques, déchets métallurgiques, restes d'ossements (faune et indéterminé) et le verre sont très parcimonieux.

Les résultats conjugués de l'analyse des vestiges structurels et indiciels mis au jour, et des observations des témoins matériels qui s'y rattachent, montrent quatre périodes d'occupation distinctes.

Si de rares indices peuvent témoigner d'une fréquentation du site à partir du Néolithique, l'occupation de cette terrasse débute vraisemblablement à la Protohistoire. Le lot de pièces lithiques identifié sommairement ne forme pas un ensemble homogène et cohérent. Technologiquement, il est majoritairement caractéristique de la période protohistorique au sens large. 33 tranchées recèlent des vestiges s'étalant de l'Âge du Bronze ancien/moyen au Second Âge du Fer. L'identification de deux structures du début du Second Âge du Fer, datable(s) de la fin du Ve siècle a.C. ou du IVe siècle a.C., est un élément qui revêt un grand intérêt à l'échelle de la région au moins (cf. fig.). Ces contextes viennent compléter une série qui demeure très maigre d'indices relatifs à cette période particulière ; le fait que

les vestiges en question semblent bien conservés doit être souligné.

L'Antiquité est l'occupation la plus largement présente sur le diagnostic à travers 45 tranchées. L'étude succincte de la céramique, diffuse sur l'ensemble des terrains, individualise un grand ensemble du Haut-Empire, majoritairement centré sur l'époque Flavienne et tendant vers le II^e siècle. Les vestiges s'y rapportant forment deux locus. Cet ensemble ne peut cependant pas être rattaché avec certitude à la présence d'une *villa* à l'occupation prolongée et pérenne. Aucune structure construite n'a été mise au jour dans l'emprise sondée, et les rares éléments découverts appartenant au registre bâti étaient en position de rejet ou de réemploi. Ils reflètent plutôt un faciès d'occupation rurale domestique plus resserrée dans le temps.

L'occupation médiévale et moderne au sens large est suggérée par quatorze occurrences imprécisément datées. Elle se structure et se densifie dans les tranchées les plus à l'Est, parfois accompagnée de matériel résiduel antique. Cette localisation est

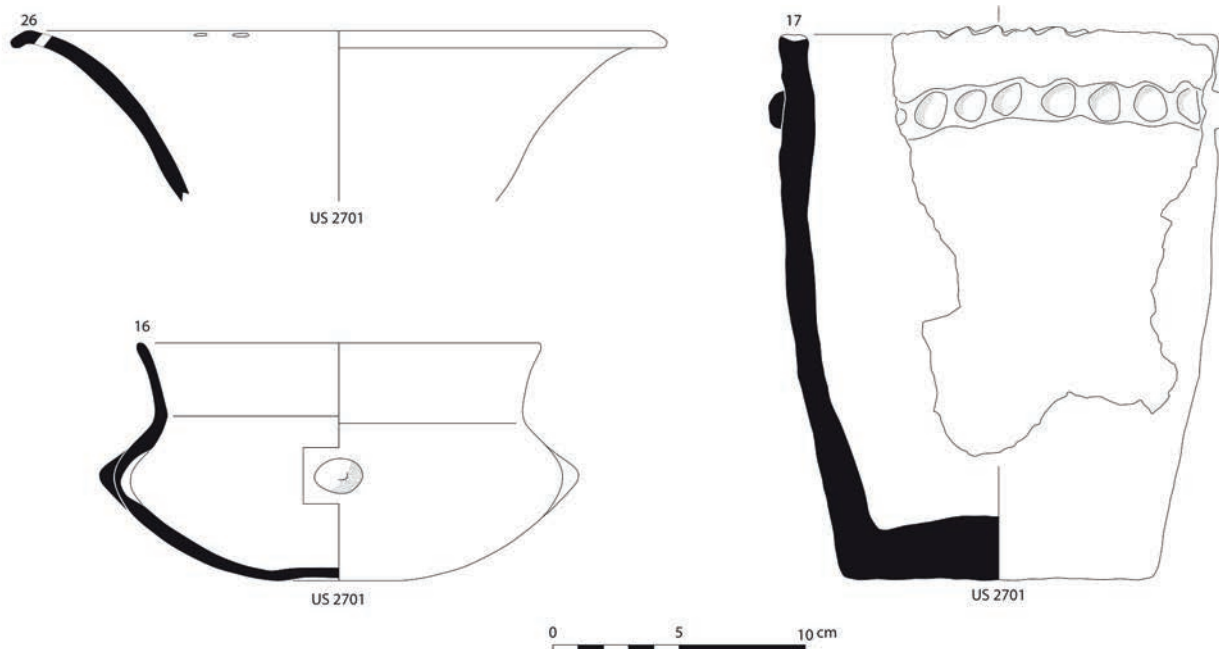
conforme avec un rapprochement vers le centre historique et son église, en adéquation avec les résultats du diagnostic voisin.

Enfin, plusieurs réseaux fossoyés se rapportent à une activité agraire contemporaine à la fois drainante et foncière.

Ce diagnostic très largement positif propose donc un complément d'information intéressant pour l'archéologie locale. Néanmoins, la forte densité des vestiges permet difficilement de circonscrire les occupations successives. La question d'une hypothétique occupation funéraire a également été soulevée par la présence de structures potentiellement affiliées à ce domaine, mais elle reste en suspens à l'issue des investigations archéologiques.

Duphil Vincent

- Cavalin F. *Bilan scientifique 2014. DRAC Aquitaine – SRA. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des Patrimoines, Sous-direction de l'Archéologie, 2014. p.163-164*
- Daverat M., Merlet J.-C. Un habitat de l'âge du Bronze à Candresse. *Bulletin de la Société de Borda, Dax : 1991, p.532-549.*



Lotissement Les Coquelicots. Céramiques du début du second âge du Fer. A. Dumas, Inrap.

Périodes historiques

DAX

Période récente

Les berges et le lit de l'Adour

La fouille réalisée cette année en douze jours constitue la dernière année d'acquisition des données de terrain. Elle est la simple reconduction de l'opération 2020 annulée pour restrictions sanitaires liées à la COVID-19.

L'intervention 2021 sur le pont médiéval porte essentiellement sur la finalisation du plan de l'ouvrage

avec la poursuite de l'identification du secteur de la pile 3 débutée en 2019 et l'expertise des espaces interpiles. En bord de berge, rive droite, une zone au nord de la pile 6, érodée suite aux crues, a révélé de nouveaux éléments de bois et des blocs architecturaux qui ont fait l'objet d'un enregistrement.

En outre, 63 prélèvements d'éléments de bois (pieux et palplanches) ont été réalisés sur les structures liées aux piles 1 et 3 en vue d'une étude xylogique, d'éventuelles datations dendrochronologiques et des datations radiocarbone.

L'étude de bâti menée par Marion Foucher s'est poursuivie. Des prélèvements de matériaux, pierre et de mortiers des maçonneries identifiées ont été réalisés afin d'appréhender les états et/ou les phases de travaux.

La prospection subaquatique du chenal aval a permis d'observer deux secteurs déjà identifiés en 2019, localisés au droit de la plateforme portuaire qui a été fouillée en 2005 par l'INRAP :

- le premier, proche de la rive gauche, pourrait correspondre à un gué antique localisé en aval de la ville close ;

- le second, identifié en 2018, concerne une concentration de mobilier céramique médiéval et moderne (formes complètes) dont la quantité et le bon état de conservation impressionnent. L'échantillonnage en a été complété.

L'intervention de 2021 termine l'état des lieux initié en 2017. Au final, les quatre opérations réalisées (2017-

2018-2019 2021), cumulent un total d'interventions de 30 jours, lequel reste faible au regard des délais habituels d'interventions en contexte fluvial. Comme cela a été plusieurs fois mentionné, la prospection subaquatique et l'intervention sur le pont médiéval, dans un secteur d'Adour soumis aux marées, nécessitent le déploiement sur un temps relativement court d'une logistique conséquente. Chaque année, les observations archéologiques interviennent après un nettoyage long et fastidieux des vestiges recouverts par les vases et les apports du fleuve.

Malgré ces délais et les nombreuses contraintes, les résultats obtenus sont importants. Ils ont particulièrement démontré le potentiel archéologique exceptionnel et pourtant méconnu de l'Adour dans sa traversée de Dax.

La fouille réalisée 2021 se poursuit désormais, dans le cadre d'un PCR trisannuel (2023-2025) qui tend à finaliser et valoriser les données archéologiques acquises lors des interventions antérieures.

Calmettes Philippe



DAX - Les berges et le lit de l'Adour. Vue d'ensemble de la zone de fouille 2021 © M. Foucher/Ph. Calmettes.

Gallo-romain,

DAX Rue de Borda et du Mirailh

Époques moderne
et contemporaine

C'est à l'occasion du renouvellement du réseau d'eau des rues de Borda et du Mirailh situées dans le centre de la ville, qu'une surveillance archéologique a été prescrite. Ce suivi des travaux était motivé par la présence supposée de la voirie antique : un *cardo* dont la rue de Borda reprendrait plus ou moins le tracé, et des parties d'un *décumanus* qui pourraient ponctuellement apparaître sous l'actuelle rue du Mirailh, dont le tracé courbe serait en décalage avec

l'axe viaire antique. En outre, la proximité des vestiges d'une basilique et de la plate-forme du forum bordée au nord par une chaussée, découverts au début des années 1980, renforce l'intérêt de cette intervention.

L'opération a permis d'identifier en premier lieu ce qui semble être un fragment de la voirie antique, à l'intersection entre les deux rues dans la partie sud-ouest de la place du Mirailh. Il se compose de dalles de calcaire de Bidache posées à plat (cf. fig. 1)

qui évoquent les lambeaux de chaussée mis au jour par B. Watier au nord de la basilique. Du mobilier en cours d'étude, dont des tessons de céramique sigillée, a été collecté dans les niveaux antérieurs.

Par ailleurs, les murs d'anciennes façades de bâtiments ont été observés, ainsi qu'un égout maçonné datant vraisemblablement du XIXe siècle, qui a été reconnu sur l'intégralité du tracé des deux rues. En outre, des substructions antiques, attribuables à du parcellaire de l'époque, ont été mises en évidence (cf. fig. 2). À la même période, de nombreuses coupes stratigraphiques ont montré des successions de niveaux de sols en terre et de remblais de nivellement qui surmontent le terrain naturel.

Malgré l'impact des réseaux précédents sur le sous-sol des deux rues concernées, cette opération a permis de mettre au jour des vestiges maçonnés de l'époque antique, moderne et contemporaine, ainsi que des fenêtres d'observation permettant d'approcher ponctuellement les modalités d'installation sur le substrat sableux, ainsi que l'évolution de l'occupation durant l'antiquité, mais aussi jusqu'à nos jours. De plus, la présence d'au moins un axe viaire gallo-romain, dont le tracé passe par la place du Mirailh, est attestée.

Delage Damien



Figure. 2 : Vue en coupe d'un mur antique dont la fondation surmonte le substrat sableux. Cliché Q. Baril, Hadès 2021.



Figure. 1 : Vue en plan du fragment de voirie antique en dalle de calcaire. Cliché Q. Baril, Hadès 2021.

DAX 32, Route de la Torte

Une opération de diagnostic archéologique réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques Préventives (INRAP) a eu lieu du 25 au 27 janvier 2021 sur la commune de Dax, dans les Landes, au lieu-dit Route de la Torte.

Elle fait suite à une prescription émanant de la direction régionale des affaires culturelles et concerne une surface de 9 047 m² qui est objet d'un projet de construction de lots d'habitation. Au total, 606 m² ont été prospectés sur les zones accessibles. Mise à part la présence de remblais (actuels) localisés sur une bande large d'environ 12 m, tout le long de la limite sud de

l'emprise, le contexte stratigraphique est homogène. Il correspond à un humus peu épais, suivi par des couches correspondant à des sables éoliens.

Aucune découverte significative n'a été effectuée malgré un contexte favorable appuyé par la présence de deux occupations situées à moins de 500 m à l'est, rue Pascal Lafitte. Une concernant la fin du I^{er}-début du II^e siècle après J.-C. et l'autre correspondant à une aire de dépôts d'incinérations du deuxième Âge du Fer (Beague, 2012).

Folgado-Lopez Milagros

GELOUX Pouyet Sud

Depuis 2017, en partenariat avec l'INRAP et sous l'égide du SRA, ce chantier école conçu comme une UE à part entière du parcours Archéothanatologie du Master Bio-Géosciences de l'université de Bordeaux représente un outil de formation très puissant. Sur le plan scientifique, un des enjeux majeurs était ici de continuer à combler un vide documentaire important dont la fouille exhaustive s'est terminée en 2021.

La dernière campagne de fouille de la nécropole de l'Âge du Fer de Pouyet sud, à Geloux a permis la mise au jour de nouvelles structures funéraires, portant à 69 le nombre de sépultures et un nouvel enclos circulaire. L'exploration a porté sur la partie nord du site afin de comprendre les structures entrevues au cours de la précédente campagne.

■ Principaux résultats

Les tombes sont, dans l'immense majorité, constituées d'une urne surmontée d'un couvercle et très souvent associées à du mobilier métallique, parfois céramique. Quelques fosses semblent contenir des dépositions funéraires sans mobilier céramique. Le nouvel enclos, beaucoup plus grand, est à l'origine d'épaisses couches noires repérées plus tôt et entièrement fouillées au cours de cette campagne. La fouille des abords de cette structure a également permis de mettre au jour un second noyau de sépultures (10 tombes) de morphologie similaire permettant maintenant d'appréhender l'organisation funéraire de manière précise et son évolution dans le temps.

Les informations chronologiques acquises, grâce à la céramique et au métal, permettent de préciser la période d'utilisation de cette nécropole entre le VII^e et

le III^e siècles av. J.-C., avec des activités ponctuelles jusqu'au II^e siècle avant J.-C. Les datations ¹⁴C obtenues permettent également de proposer une organisation de l'espace dès le VII^e siècle a.C., avec la mise en place des enclos. Si une phase ancienne est observable dans le registre matériel, le mobilier céramique pourrait préciser sa chronologie qui semble associée à l'Âge du Bronze, et correspondrait à un moment préalable à l'installation d'espaces funéraires. Le début de phasage proposé depuis 2019 s'étoffe donc d'une phase fondatrice du site, plus ancienne, et d'une précision accrue dans la mise en place des sépultures. L'ensemble des données actuellement disponibles autorise à proposer un phasage général de la nécropole.

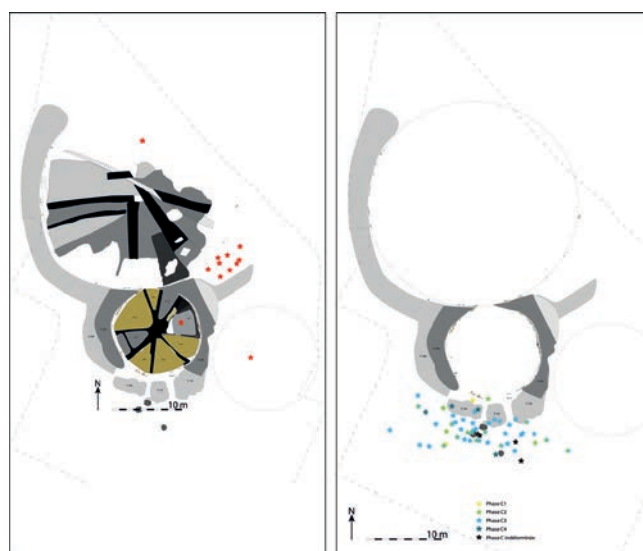
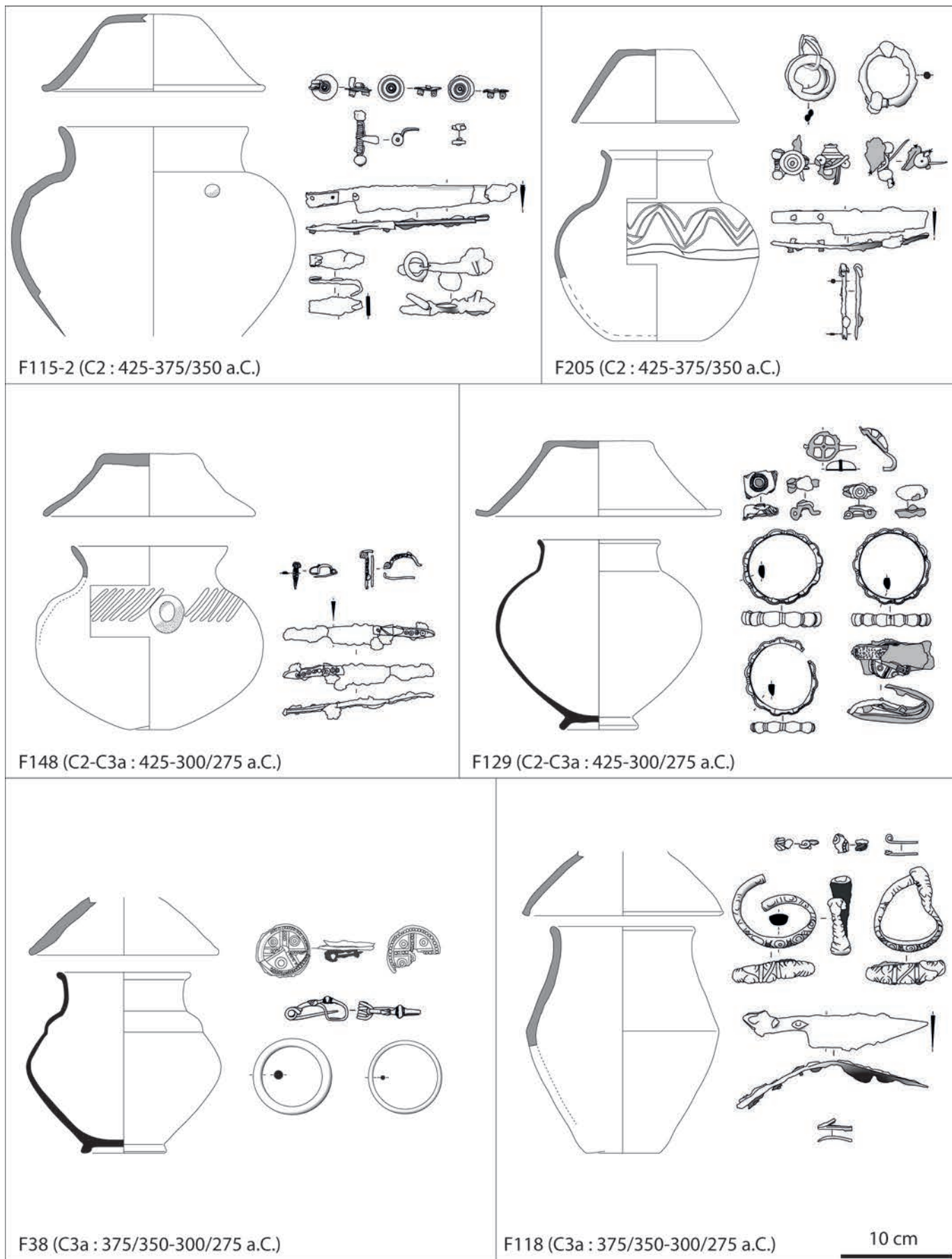


Figure 1 : Plan de la phase C avec de nombreuses sépultures dans la partie sud de la nécropole (A. Bertaud).



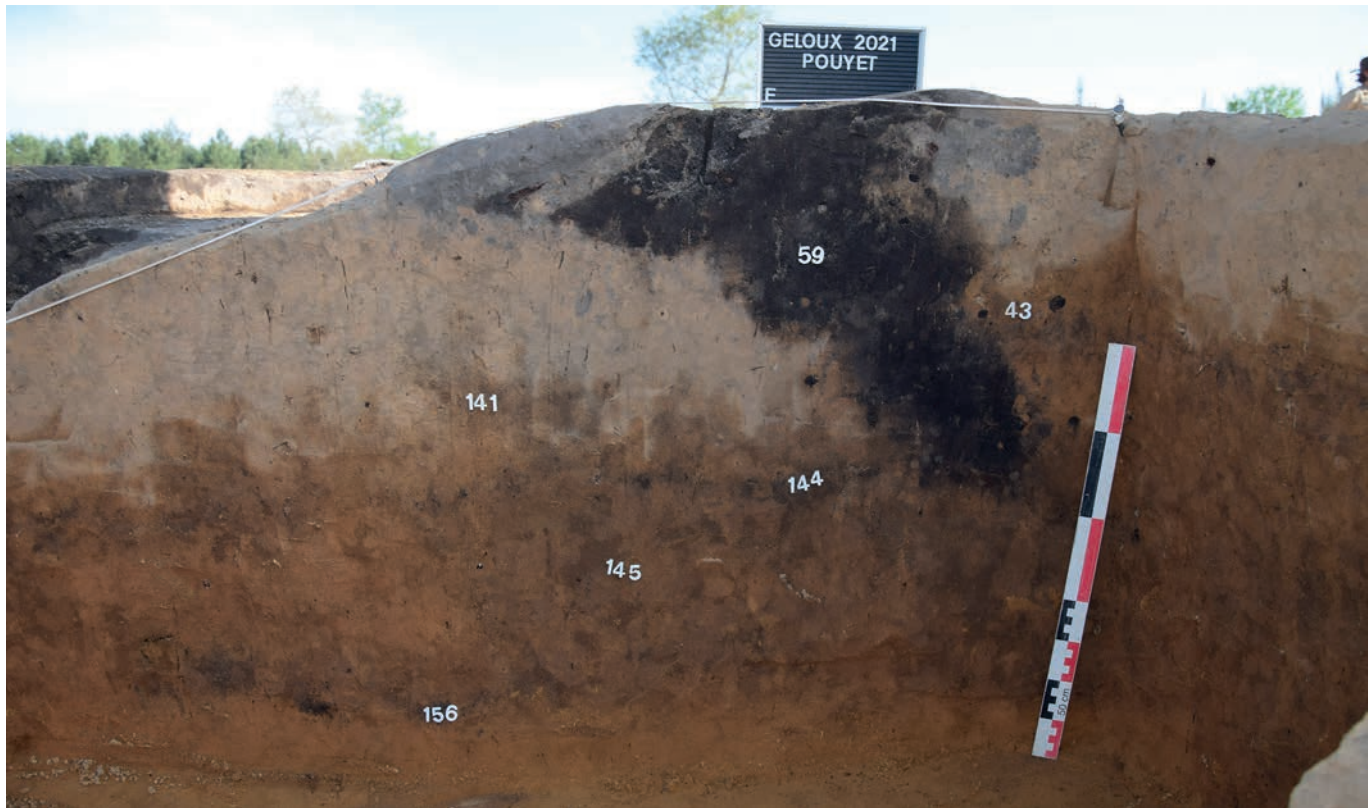
GELOUX - Pouyet Sud. Figure 2 : Planche synthétique des formes de mobilier des sépultures des phases C2 et C3a (A. Bertaud et A. Dumas).

dans les Landes et plus généralement entre Garonne et Pyrénées.

L'intérêt du site de Pouyet à Geloux réside également dans le fait que les indices les plus anciens identifiés, à savoir notamment l'implantation des monuments, permettent de le raccrocher au Premier Âge du Fer et d'apprécier des évolutions locales, tant dans le mobilier métallique que céramique. Les traditions dans la constitution des dépôts en ce qui concerne le mobilier s'inscrivent aussi dans une forme de continuité. Le fait le plus marquant est peut-être ici

la quantité d'ossements particulièrement réduite dans la plupart des sépultures les plus récentes alors qu'elle est plus importante dans les sépultures plus anciennes. L'évolution des pratiques peut être appréhendée sur l'ensemble de l'Âge du Fer ici avec quelques sépultures, dans l'attente de nouvelles découvertes et données de comparaisons.

Rottier Stéphane



GELOUX - Pouyet Sud. Figure 4 : Photographie de la coupe de l'alvéole 8 vue depuis le nord mettant en évidence des vestiges architecturaux en bois formant une voûte, dans le monument 1 (S. Thiol, Inrap).

Âge du Bronze

LÉON Lac - Prélèvement du dépôt n°2

En 2016, deux dépôts de haches de l'Âge du Bronze, distants l'un de l'autre de quelques mètres ont été découverts sur la plage de Léon par Marc Houzé et signalés aux services de l'État. Les dépôts se situaient au cœur d'une zone intégralement terrassée entre 1965-1968 pour la création d'une plage et d'une halte nautique, régulièrement « entretenu » depuis afin de garantir l'ensablement de la zone de baignade communale. Compte-tenu de la fréquentation touristique du site et des risques induits de pillage, une première intervention a été menée par le SRA en

2017 en période hivernale, sous la responsabilité de R. Gestreau (Gestreau, 2017).

L'opération a permis le prélèvement intégral de 28 haches du dépôt 1. Le deuxième volet de l'intervention a eu lieu en octobre 2021 sur le second dépôt. L'opération a été conçue comme un prélèvement en bloc, dans le but d'observer la disposition originelle des haches au sein du dépôt et de pouvoir conduire des analyses sur les sédiments du comblement.

Situé à 3 km en retrait de l'océan, le lac ou étang de Léon fait partie de l'ensemble géologique des lacs aquitains qui jalonnent la façade atlantique entre

Gironde et Pyrénées. Il s'agit de basses plaines fluviales et d'anciens estuaires progressivement ennoyés au cours de l'Holocène par l'ensablement de leur débouché, en raison du développement du cordon dunaire littoral.

La zone de découverte des deux dépôts de Léon est située dans le lac à une soixantaine de mètre du rivage et à une profondeur de 90 cm sous l'eau. Elle a été ennoyée postérieurement au Bronze moyen. En effet, les haches recueillies en 2016 au sommet de chacun des deux dépôts sont des haches plates à rebords, de type médocain, en alliage cuivreux, datées par comparaison typologique entre 1600-1200 av. J.-C. (Roussot-Laroque 1999, Lagarde-Cardona 2012). Le dépôt 2 a fait l'objet d'une extraction en bloc, à l'aide d'un contenant cylindrique (61 diam, 92 cm de haut) positionné sur le centre des vestiges et enfoncé par rotation. Après extraction à la pelle mécanique, une vérification au détecteur de métaux a permis de montrer que tous les éléments métalliques ont bien été prélevés.

Les observations stratigraphiques réalisées lors du creusement de la fosse d'extraction du prélèvement en bloc ont confirmé celles de 2017. Trois ensembles sédimentaires sont présents ; un mince niveau (10 cm) de sable jaune lavé, correspondant à l'apport de sable pour la zone de baignade, puis un niveau de 15 cm

de sédiments sableux indurés (possibles vestiges d'un sol), incluant du mobilier protohistorique roulé, et enfin un niveau de vase, parcouru de racines, observé sur 80 cm.

Comme la fosse du dépôt 1, la fosse du dépôt 2 semble donc avoir été creusée à partir du niveau intermédiaire. Le creusement de la fosse aurait donc lieu dans un milieu vaseux, *a minima* régulièrement exondé et/ou sous influence des marées sur la rive du petit fleuve du Binaou, à une altitude de 5 m NGF.

Les prospections subaquatiques et le mobilier recueilli par le tamisage des sédiments, ont livré quelques rares tessons de céramique non tournée et pièces lithiques (10), peu diagnostics, confirmant un léger bruit de fond protohistorique, mais trop modestes pour attester la présence d'un véritable habitat. Trois pieux légers en pin d'une quinzaine de cm de diamètre ont été repérés, dont l'un a fait l'objet d'une datation ¹⁴C indiquant la période moderne ou contemporaine.

Les premières observations sur les objets de la découverte et du dépôt 1 indiquent qu'il s'agit de deux dépôts probablement simultanés, d'origine unique et constitués d'objets sériels, homogènes, non utilisés. (A. Gorgues, étude métallographique en cours).

Ihuel Ewen

Moyen Âge,

MIMIZAN 18 rue de l'Abbaye

Époques moderne
et contemporaine

Ce diagnostic concerne une parcelle de 7 695 m² à l'ouest de la commune de Mimizan, en bordure occidentale de la forêt des Landes, au sud du lac côtier d'Aureilhan, à un peu plus de cinq kilomètres du trait de côte actuel et proche du cordon dunaire littoral.

L'emprise a été déboisée avant notre arrivée, sans dessouchage.

La commune de Mimizan, est concernée par des découvertes archéologiques allant de la Protohistoire au Moyen Âge.

Plusieurs *tumuli* sont localisés aux alentours : Louroun en 1974 (Premier Âge du Fer), le long du ruisseau de Capit une quinzaine aurait été repérée. Au lieu-dit « Lamiraut, Les Dourgs », est signalée la présence d'un tumulus de l'âge du Fer.

L'emprise est proche du clocher-porche de l'église Sainte-Marie, seul vestige du prieuré fondé vers 1010 par des moines de l'abbaye de Saint-Sever et située à l'emplacement d'un ancien port comblé par l'avancée des sables. Des sondages archéologiques réalisés en 1992 au niveau de cet édifice ont mis au jour des éléments d'une construction antique.

Par ailleurs, des surveillances de travaux ont mis en évidence la présence de sépultures non loin de là.

Le diagnostic a permis de mettre au jour une occupation majoritairement constituée de fosses, dont une grande partie se concentre au sud. La confrontation avec les documents anciens permet de constater qu'une partie des vestiges coïncide avec le cadastre napoléonien, en particulier ceux de la zone méridionale et les fossés de la zone nord.

Toutefois, le mobilier récolté sur l'ensemble de l'emprise est, la plupart du temps, plus ancien que le XIXe siècle et se rattache principalement au Moyen Âge.

Aucune sépulture n'a été détectée.

Au sud, le site est stratifié et il semble que cette période se scinde au moins en deux phases : la première, antérieure ou contemporaine aux XIIe-XIVe siècles, l'autre appartenant aux XIVe-XVe siècles.

De probables niveaux d'incendie et de démolition, essentiellement constitués de TCA, leur succèdent. Il est vraisemblable que ces dernières strates soient la conséquence de la disparition du bâtiment visible au XIXe siècle. Toutefois, nous ne pouvons établir ni le moment de sa destruction ni celui de son érection : la céramique est extrêmement rare dans les niveaux supérieurs. Le reste de l'emprise conserve des vestiges

bien que le canevas y soit plus lâche et les périodes plus variées.

Une grande fosse du début de l'Antiquité est détectée dans l'angle sud-est de la parcelle 46p. Elle n'est peut-être pas isolée mais les éléments céramiques retrouvés dans les colmatages avoisinants sont trop usés ou concrétionnés pour en caractériser la période et nous devons donc rester prudents.

Enfin, il est à noter que plus de la moitié des structures (21 sur 38) a livré du mobilier, souvent seulement récolté à la surface de décapage en raison du niveau de la nappe phréatique. Ainsi, même si nous n'avons pas toujours pu le dater avec précision, il est fréquent au sein des structures.

Cavalin Florence

Époque contemporaine

SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE Lotissement communal Cousins II

D'une surface totale de 45 702 m², les terrains sondés sont localisés à 1 km au nord-est du centre-ville de Saint-Geours-de-Maremne.

Ils concernent une partie de la parcelle cadastrale AY 120 du lieu-dit Cousins, constituant d'anciennes pièces d'exploitation sylvicole du pin maritime. L'emprise est également située 250 m à l'est du ruisseau de Castaings et de sa source proche, un petit cours d'eau affluent de l'Adour. La séquence sédimentaire observée montre une unité basale de sable de couverture d'âge Pléni-glaciaire supérieur (27-15 ka), voire début du Tardiglaciaire (15-14 ka), surmontée par une dune du Dryas récent (vers 12 ka). Plusieurs mentions de découvertes ou d'opérations archéologiques sont dénombrées sur le territoire communal ou limitrophe, mais aucune à moins de 1,5 km du site diagnostiqué.

Les 71 tranchées de sondage creusées totalisent une surface d'ouverture de 3018 m², correspondant à 6,6 % de la surface prescrite. Les investigations archéologiques n'ont pas abouti à la découverte de vestiges structurés attribuables à des occupations humaines passées. Les indices mobiliers collectés en profondeur sont extrêmement rares et constituent des traces sporadiques de fréquentation ancienne des lieux. Elles peuvent hypothétiquement être attribuées au Néolithique ou à la Protohistoire ancienne. Parmi les artefacts présents à la surface du sol, des tessons de pots de résine ont été ramassés. Ils sont liés à la pratique du gemmage à partir du milieu du XIXe siècle.

Duphil Vincent

*Haut-Empire,
Période récente*

SAINT-PAUL-LÈS-DAX Les Jardins de Lestrilles

Bas Moyen Âge,

Le projet de lotissement des Jardins de Lestrilles a généré une prescription de diagnostic fixant notre intervention dans le courant de l'hiver 2021. Le secteur impacté se localise sur un petit promontoire, au sommet d'un plateau soumis à une accumulation de dépôts sableux en contexte dunaire, dans une zone de confluence de l'Adour et du ruisseau de Poustougnac. L'emprise totalisait une surface initiale de près de 3,5 ha sur laquelle 23 tranchées ont été ouvertes.

A l'issue de notre intervention, les résultats mettent en lumière une occupation diachronique d'un site de plein air stratifié principalement concentrée sur les zones de replat jusque vers l'amorce du versant méridional, ainsi qu'un secteur à vocation funéraire. Les vestiges archéologiques mis au jour révèlent l'existence de 68 structures anthropiques. L'évolution

topographique a été appréhendée au regard des dépôts sédimentaires de l'Holocène et des différences altimétriques d'apparition des indices anthropisés (sous 0,40 à 1,10 m de terre végétale. Ceux-ci sont préférentiellement positionnés au sommet d'un paléosol mis en évidence sur tout ou partie de l'emprise sondée.

Cinq grands ensembles ont pu être différenciés et témoignent d'une réelle partition de l'espace. Une aire de stockage présumée s'installe dans l'emprise septentrionale, avec cinq fosses localisées au sein d'un espace réduit de moins de 40 m², offrant des caractéristiques communes. Un ensemble de trous de poteaux quadrille le secteur oriental et signale la présence d'un bâtiment sur poteaux porteurs sur près de 14 m de longueur identifiée. Un espace bâti a été mis au jour sur le secteur sud-ouest et met en évidence

deux principaux modes de constructions, dont seules les fondations nous sont parvenues. Enfin, une zone à vocation funéraire, vraisemblablement délimitée au sud par un fossé (ST 18), s'étend sur une surface minimale estimée à 500 m² à l'angle sud-ouest de l'emprise. Elle comprend sept sépultures à inhumation repérées, dont l'une suggère la présence d'un coffre de dalles de *tegulae* (ST 16, Tr.8).

Le corpus céramique laisse entrevoir l'existence de critères typologiques communs permettant de renseigner la nature et la chronologie de l'occupation de la parcelle. L'opération a été l'occasion de mettre au jour les vestiges d'un établissement rural antique avec une phase principale qui se développe au cours

du Haut-Empire, dès la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., principalement à l'ouest et au nord (absence de groupe céramique de tradition celtique). Pour sa part, le secteur oriental témoigne de remaniements avec des interventions datées au plus tôt de l'époque médiévale. L'analyse spatiale confirme l'idée d'une anthropisation principalement axée sur une implantation à vocation domestique et peut-être artisanale sur les zones de replat, ainsi qu'un secteur à vocation funéraire sur le versant méridional avec la présence d'un groupe de sépultures isolées dont la chronologie reste à affiner (Antiquité, Haut Moyen Age ?).

Bardot Xavier

Gallo-romain

SAINT-SEVER

Villa du « Gleislar d'Augrelh »

Le sondage conduit sur le site de La *villa* antique du « *Gleislar d'Augrelh* », conditionné par un projet de remblaiement des vestiges, visait à établir de façon plus précise la succession des différents états du bâtiment et à mieux connaître son environnement végétal.

■ Une villa aquitaine emblématique

La *villa* du *Gleislar d'Augrelh* se situe à 2,5 km à l'ouest de l'agglomération de Saint-Sever, sur la moyenne terrasse alluviale de la rive gauche de l'Adour.

L'essentiel des connaissances acquises à son sujet est issu des travaux de P. Dubedat, menés à partir de 1969, durant quinze campagnes de fouilles officielles, auxquelles il faut sans doute ajouter quelques travaux plus informels à partir des années 1980. Ces différentes campagnes de fouille ont mis au jour la partie centrale d'une importante résidence aristocratique rurale d'une surface d'environ 12 000 m², dotée de deux cours à péristyle accolées et d'une importante partie thermale.

Dans l'esprit de P. Dubedat, à la cohérence architecturale de cette résidence répondait une datation resserrée et tardo-antique. L'étude du mobilier céramique déjà recueilli dans les limites du bâtiment autorise toutefois une remise en question de ces conclusions car sa chronologie s'étend entre la première moitié du I^{er} siècle p.C. et le premier quart du Ve siècle p.C.

■ Une opération liée à la protection du site

Le projet du sondage mené en 2021 est lié à la question foncière, en raison du statut privé du terrain où se trouve une *villa* pour laquelle aucun projet de valorisation n'est prévu.

Face à ces enjeux, le projet d'opération fixait trois principaux objectifs qu'il conviendra ou non de poursuivre, en fonction des résultats obtenus :

— préciser la chronologie de cet établissement en prélevant du mobilier en stratigraphie ;

— réexaminer les articulations architecturales, voire certaines interprétations fautives dans le secteur concerné ;

— procéder à des prélèvements bien placés en stratigraphie, destinés à fournir la matière nécessaire à des études palynologique et anthracologiques pouvant documenter une première approche du paléoenvironnement de la villa.

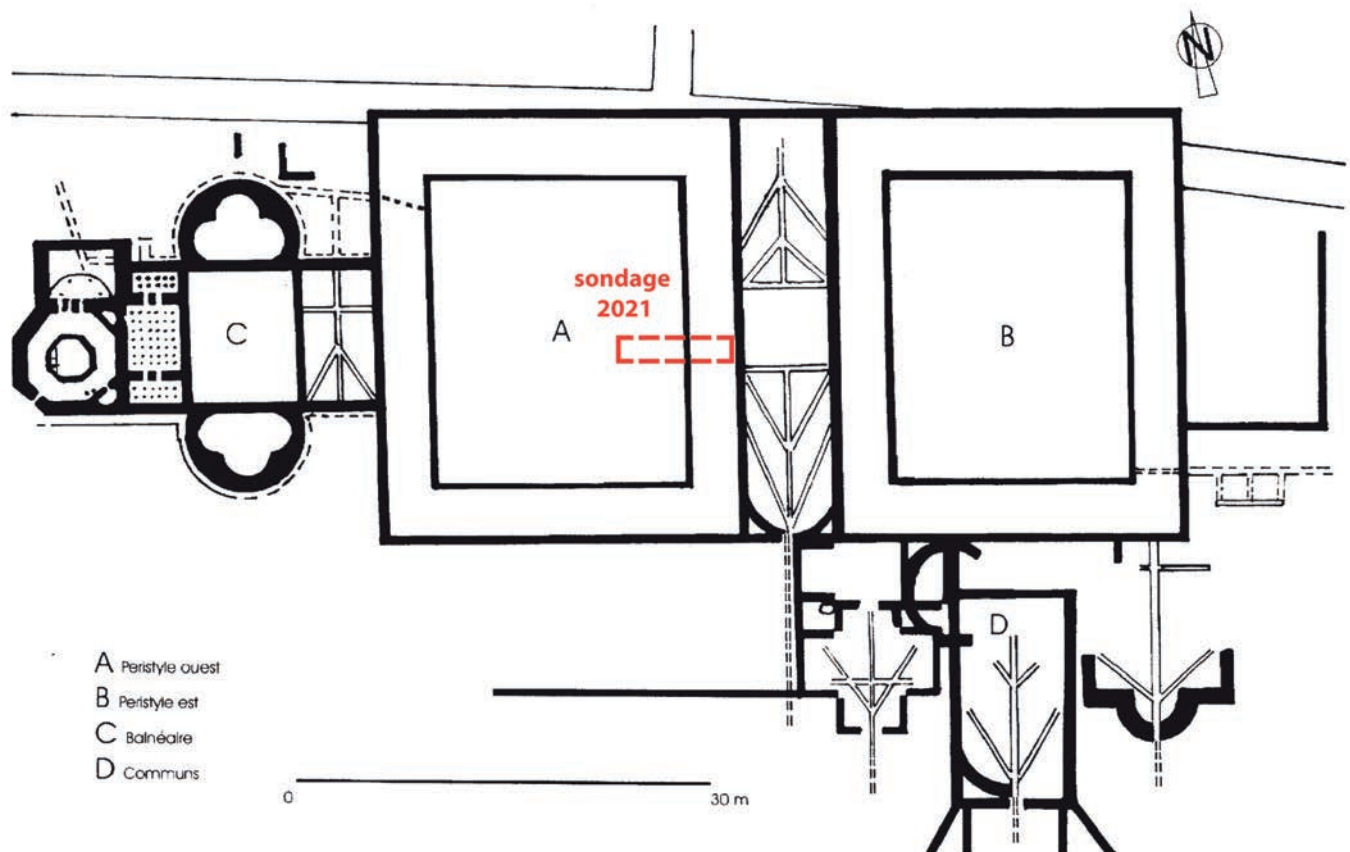
A cet effet, un sondage de 16 m² destiné à atteindre le paléosol a été implanté au centre de la zone fouillée par P. Dubedat et prend en écharpe la galerie du péristyle ainsi que la frange orientale de la cour occidentale.

■ Principaux résultats

L'opération n'a pas obtenu le succès espéré en raison des perturbations occasionnées aux niveaux antiques par l'implantation du cimetière médiéval, ainsi que par les fouilles menées à partir de 1969.

Ainsi, il est apparu que le mur occidental de la galerie du péristyle ouest, dont le caractère hétérogène contrastait avec les habitudes constructives de l'établissement, et qui, de surcroît, se trouvait au-dessus des niveaux de sépultures médiévales, n'était en fait qu'une reconstruction de P. Dubedat. En arrière de ce mur, à l'intérieur de la galerie, se trouvait un sol de mortier assez bien lissé, lui aussi posé sur les niveaux médiévaux. Ce sol, peint à l'imitation des mosaïques découvertes sur le site, couvre encore aujourd'hui la majeure partie de la galerie, il est aussi le résultat des initiatives de restauration de P. Dubedat.

En avant de ces structures récentes, à l'intérieur de l'espace délimité par la cour occidentale antique, le niveau supérieur, marqué par une couche de terre très organique posée sur un niveau irrégulier et discontinu



SAINT-SEVER- Villa du « Gleisiar d'Augrelh ». Figure 1 : Emplacement du sondage au sein de la villa (plan P. Dubédat).



SAINT-SEVER Villa du « Gleisiar d'Augrelh »,
Figure 2 : Sépultures médiévales des Xe – début XIIe siècles (F. Réchin).

de gravillon correspondait au sol de fréquentation du lieu, postérieurement à l'utilisation du cimetière médiéval.

Sous ces deux éléments se situaient les vestiges du cimetière médiéval attaché à la chapelle de *Sent Peir de Masèras*. Six sépultures ont pu être fouillées et à cela il faut additionner des restes osseux découverts dans les niveaux remaniés constituant l'encaissement des sépultures, ce qui porte ainsi le nombre d'individus pris en compte à sept et s'ajoutent aux 70 individus repérés par P. Dubédat durant ses fouilles. Ces défunts ont fait l'objet d'une étude anthropologique par A. Tisserand. Cinq d'entre eux ont été datés par le ^{14}C , ce qui permet de situer l'utilisation de cette partie du cimetière entre les années 930 et 1105 (± 15 ans).

Le seul niveau antique encore en place dans l'emprise du sondage est un lambeau de *nucleus* de mosaïque reposant directement sur un niveau de remblai, lui-même posé sur le substrat naturel. Aucun élément de datation n'y a été découvert, mais s'agissant d'une mosaïque liée au dernier état de la villa, tout porte à penser que l'on puisse les dater de la fin du IVe ou du début du Ve siècle. p.C. Une analyse palynologique a été menée sur du sédiment prélevé dans le support argileux du *nucleus*, protégé de toute perturbation et lié à une phase décisive de l'existence de la villa. Compte tenu de la pauvreté pollinique et de l'importante diffusion des seuls pollens de pin contenus

dans cette US, il convient toutefois de ne retenir ce résultat qu'avec prudence.

Des perspectives de poursuite de cette opération pourront être prochainement trouvées dans une prospection géophysique 3D, implantée à l'extérieur de la zone fouillée. A la suite de cette opération, un nouveau sondage répondant aux mêmes objectifs que ceux de 2021 pourra être implanté en toute connaissance de cause, avec de meilleures garanties

de succès pour ce qui se rapporte à la période antique du site.

Réchin François

- Balmelle, C. *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine. Société et culture de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule*, Bordeaux (notice et point bibliographique sur Saint-Sever, 2001, p. 407-409).
- Boyrie-Fénié, B. *Les Landes, 40, Carte Archéologique de la Gaule*, Paris, (notice Saint-Sever, 1994, p. 125-135).
- Dubedat, P. *La villa gallo-romaine du Gleysia d'Augreilh et Saint-Pé de-Mazères*, Toulouse, 2012.

Toutes périodes

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Route de Gouadas, Lotissement Camiade 1

Ce diagnostic archéologique correspond à une première phase d'intervention en partie sud d'un projet de lotissement sur environ 91 203 m² par *Sud Ouest Villages – SOVI Landes-Pays Basque*. L'emprise sondée s'étend sur 13 017 m², à 700 mètres à l'ouest du centre de Buglose, un quartier historique religieux au nord de Saint-Vincent-de-Paul. Elle s'inscrit sur le versant nord de la vallée de l'Adour, plus précisément sur la haute terrasse alluviale quaternaire recouverte

par une épaisse couche de sables éoliens, à une altitude de 39,10 m NGF.

Les seize tranchées réalisées représentent une surface d'ouverture de 1 016 m², correspondant à 7,8 % de la surface prescrite. Les résultats du diagnostic proposent pour le secteur un complément d'information intéressant pour la recherche d'indices archéologiques, dans un environnement particulièrement propice à la circulation et l'implantation humaine depuis la Préhistoire.



Débris végétaux recueillis après tamisage à l'eau d'un échantillon de tourbe (fragments ligneux et restes d'herbacées). P. Bertran, Inrap.

La séquence stratigraphique observée met en évidence environ 2 m de sable éolien enfouissant un paléosol tourbeux. Un podzol s'est ensuite développé sur les sables éoliens au cours de l'Holocène. Les horizons supérieurs ont été largement remaniés en liaison avec les activités anthropiques culturelles. La formation tourbeuse a fait l'objet d'une datation radiocarbone (31136-30844 cal BP) qui attribue le dépôt organique à la période interstadière (plus tempérée entre deux stades plus froids) de la fin du MIS 3, vraisemblablement GI-5.1. L'observation macroscopique des débris végétaux recueillis montre qu'ils sont essentiellement composés de restes de plantes herbacées, de brindilles et de fragments de bois (cf. fig.). Ces résultats préliminaires peuvent être corrélés avec des informations similaires issues du diagnostic proche de Saint-Paul-Lès-Dax (Béague 2014). Ils doivent encourager l'étude détaillée des macrorestes, du pollen et, éventuellement, des restes d'insectes afin de documenter les paléo-environnements locaux contemporains du Gravettien moyen.

Du point de vue archéologique, si le diagnostic n'a pas permis la mise au jour de sites, il a livré de nombreuses traces d'une fréquentation diachronique des terrains qui peuvent être mise en relation avec les découvertes alentours. La plupart de ces vestiges sont en position secondaire. Le galet aménagé découvert dans les sables éoliens constitue un indice sporadique

de fréquentation durant le Paléolithique, identique aux éléments mis au jour dans un contexte similaire sur la commune voisine de Pontonx (Chopin 2014 et 2015). Plusieurs tessons de céramique de facture protohistorique et associés en position secondaire à des silex taillés, laissent envisager la présence de possibles occupations proches, comme celles issues des prospections récentes près des cours d'eau s'écoulant au nord-ouest en amont de l'emprise (source CRAL). Enfin, les horizons affleurant du sol contiennent aussi bien des indices matériels brassés hypothétiquement antiques, que modernes et contemporains pouvant être reliés à des activités du secteur. Les terrains conservent en outre les empreintes linéaires du découpage foncier tel qu'il figure sur le cadastre du XIXe siècle avec peu d'évolution jusqu'à aujourd'hui. D'autres sections de fossés sont sans doute en lien avec l'exploitation agricole aux périodes les plus récentes.

Duphil Vincent

- Béague N. *Bilan scientifique 2014*. DRAC Aquitaine – SRA. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des Patrimoines, Sous-direction de l'Archéologie, 2016. p.166-168
- Chopin J.-F. *Bilan scientifique 2014*. DRAC Aquitaine – SRA. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des Patrimoines, Sous-direction de l'Archéologie, 2016. p.166
- Chopin J.-F. *Bilan scientifique 2015*. DRAC Aquitaine – SRA. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des Patrimoines, Sous-direction de l'Archéologie, 2017. p.149

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Route de Gaoudas – Camiade Lot 2

La deuxième phase de sondage sur le futur projet de lotissement Camiade a permis d'étendre les recherches dans les parcelles nord voisines de la première tranche du diagnostic.

Il s'avère que peu d'indices archéologiques nouveaux ont été découverts.

L'assainissement de ces zones humides sous forme de fossés drainants est toujours bien présent sur ces parcelles et semble correspondre à la mise en culture de ces sols (période moderne ?).

Un « bruit de fond » en limite nord-est du projet vers les actuelles habitations, sous forme de résidus de métallurgie (activité de forge) et de quelques petits tessons indéterminés dispersés dans l'ensemble des horizons supérieurs, complète les résultats de ce diagnostic archéologique.

Vigier Serge

Toutes périodes

SANGUINET

Le Lac

Le lac de Sanguinet, prospecté et étudié depuis les années 1970 par le centre de recherche et d'études scientifiques de Sanguinet (CRESS), association de plongeurs bénévoles, renferme de nombreux vestiges.

Cinq sites majeurs ont pu y être identifiés jusqu'à présent, de l'Âge du Bronze (site de Matocq) à l'époque gallo-romaine (station routière de Losa). Afin de tester de nouvelles techniques de prospection, une acquisition

géophysique à l'aide d'un sonar monofaisceaux à balayage latéral a été effectuée sur les eaux du lac au cours de l'hiver 2017. Sur les sonogrammes obtenus, 38 anomalies ont été identifiées et inventoriées.

Durant deux semaines en 2021, ce sont ainsi 27 anomalies qui ont pu être vérifiées au cours d'une campagne de prospection subaquatique. Deux se sont avérées être des barques récentes, deux autres ont révélé la présence d'un pieu isolé, et une dernière a permis d'identifier la 40^e pirogue (cf. fig. anomalie 12) retrouvée dans les eaux du lac de Sanguinet. Monoxyle, en chêne et d'une largeur de 75 à 70 cm, elle ne dépasse du sédiment environnant que sur une longueur de 3,20 m.

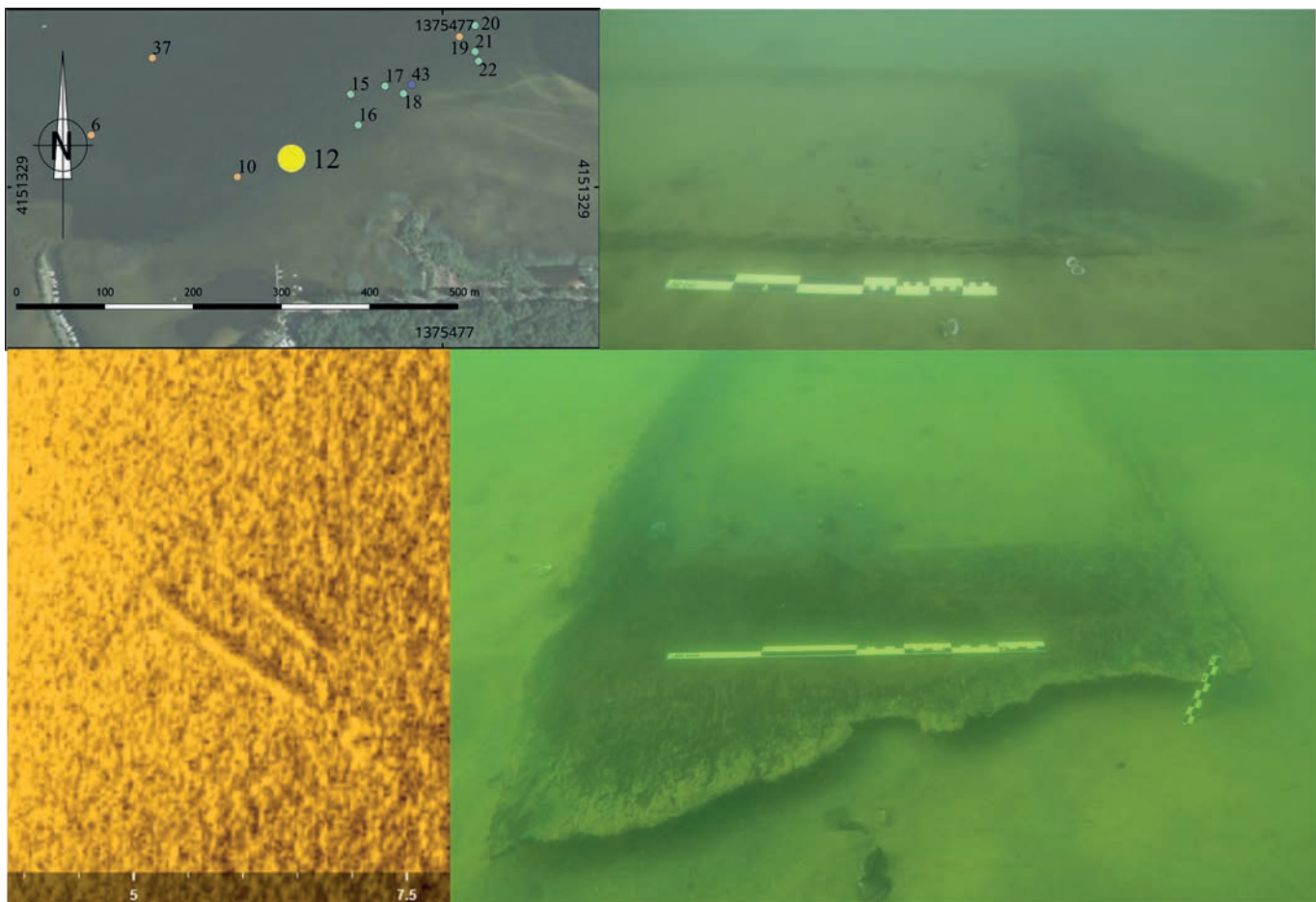
Cependant, sa largeur et le fait qu'elle soit en chêne laissent supposer qu'elle pourrait appartenir à la catégorie des chalands et mesurer près de 10 m de long au total. Un prélèvement ¹⁴C a été effectué afin de pouvoir la dater ; les résultats sont encore en attente. Les autres anomalies repérées sur les images sonar et vérifiées se sont révélées être négatives archéologiquement parlant (nous avons trouvé des troncs, souches, bancs d'aliros, pneus, etc.).

Au cours des prospections circulaires effectuées autour des anomalies retrouvées, huit autres vestiges

anthropiques ont été repérés, identifiés et documentés. Sept de ces anomalies correspondent à des éléments isolés comme des pieux, un gouvernail récent ou des fragments de jarre à goudron. L'une d'elle cependant a été interprétée comme une possible nasse. Constituée de 23 pieux alignés, par paires ou bien seuls, elle s'étend sur 21 m de long et plus de 4 m de large. Initialement identifiée étant possiblement la nasse de la Blanquette mise en place en 1906, sa position ne correspond pas. Des prélèvements ¹⁴C ont également été effectués sur cette anomalie, en attente eux aussi.

Ce sont finalement deux sites avérés qui ont été documentés et géoréférencés pendant cette campagne 2021, ainsi que huit autres probables qui nécessiteraient de plus amples investigations. Ces découvertes montrent, si besoin en était encore, tout le potentiel archéologique du lac encore inconnu. L'utilisation des techniques géophysiques pour investiguer ses eaux portent ses fruits, mais les techniques d'acquisition et de vérification doivent continuer à évoluer afin de révéler tout ce potentiel.

Diméglio Anaïs



SANGUINET - Le Lac .Anomalie 12 - localisation - image sonar - photos in situ.

SORDE-L'ABBAYE Pas de Charlemagne

Le projet d'aménagement d'une aire d'accueil pour les travailleurs saisonniers au lieu-dit Pas de Charlemagne a généré un diagnostic archéologique car l'emprise était susceptible de comprendre les vestiges de la protohistoire en lien avec l'enceinte de Larroque, la voie dite chemin de Charlemagne, ou liés aux activités de la station romaine de Barat de Vin.

Les indices archéologiques sous la forme de tessons de céramiques piégés dans les colluvions sont l'illustration indirecte d'une occupation protohistorique de hauteur (Âge du Fer ?) car la mise en valeur des terres à des fins agricoles en lien avec l'oppidum de Larroque en amont aura entraîné une érosion, puis accumulation de colluvions dans la pente. Plus

probantes sont les structures archéologiques (fosse, foyer, niveau d'occupation) qui témoignent d'une occupation ayant laissé davantage de traces, de type plus pérenne (habitat ?). A mesure que l'on se rapproche de la plaine du Gave, de la voie et de la station romaine de Barat de Vin, les indices d'une occupation comprise entre le premier siècle avant et le premier siècle après notre ère se font plus denses. Des investigations plus poussées permettraient sans doute de vérifier les liens entre le site de hauteur, la voie romaine et le site de Barat de Vin.

Béague Nadine

SORDE-L'ABBAYE Église Saint-Jean

L'étude archéologique du bâti de l'abbatiale de Sorde s'est déroulée dans le cadre de mon Mémoire de Master 2 de sciences archéologiques, réalisé à l'université Bordeaux Montaigne en 2021 sous la direction de Christian Gensbeitel (UMR 6034) et Anne Michel (UMR 5607).

L'objectif était de tenter de reconstituer l'histoire monumentale de l'église tout en définissant pour chaque état, les phases de construction et de remaniements qui sont à l'origine de son aspect actuel. L'abbatiale de Sorde, fondée en 975, est aujourd'hui le résultat d'une imbrication de composantes architecturales aussi distinctes que complexes. Largement détruite au XVI^e siècle puis remaniée au XVIII^e siècle sous la Congrégation de Saint-Maur, elle a en plus souffert de campagnes de restaurations abusives au XIX^e siècle ayant conduit à son déclassement de la liste des Monuments historiques en 1879.

L'analyse des maçonneries a principalement concerné les élévations « accessibles » de l'abbatiale. Les phases d'étude se sont échelonnées sous la forme suivante : étude archivistique et iconographique, levé topographique, relevés et phasage stratigraphique à partir d'orthophotographies réalisées par l'entreprise Virtuapix sur l'intégralité des façades extérieures de l'église, étude et inventaire des marques lapidaires.

■ L'abbatiale romane

L'abbatiale romane devait présenter dès sa construction un plan simple, à trois vaisseaux donnant sur un transept saillant terminé par trois absides.

Elle était certainement ouverte à l'ouest d'un portail occidental ébrasé. Les murs gouttereaux étaient scandés de contreforts plats et les travées, à l'intérieur, rythmées par des colonnes engagées.

Au total, 909 marques lapidaires ont été inventoriées et localisées. Ces dernières sont diverses et semblent être liées à l'approvisionnement du chantier dans lequel elles ont possiblement joué un rôle de « marqueur de lots ».

L'abbatiale est le résultat d'une construction sans doute planifiée et organisée, initiée depuis les parties orientales de l'église, mais dont la progression du chantier s'est opérée du nord vers le sud. La construction s'est ensuite poursuivie à l'ouest.

■ Évolution de l'abbatiale

Douze phases de construction ayant succédé à l'église romane ont été proposées lors de l'étude.

Il s'est révélé que l'abbatiale a été largement modifiée dès la fin du XII^e siècle, par l'adjonction de la tour, du portail nord et la restructuration de son voûtement.

C'est certainement à partir de la deuxième moitié du XIII^e siècle, voire au début du XIV^e siècle, période que l'on associe aux conflits franco-anglais et aux deux parages successifs, que l'église est rehaussée puis fortifiée.

Entre le XIV^e et le XV^e siècles, elle est au cœur d'importantes campagnes des reconstructions au niveau du bras nord du transept, de la nef et de la tour-clocher.

Pendant les guerres de religion, l'abbatiale est à nouveau fortifiée et reconstruite. A l'arrivée de la congrégation de Saint-Maur au XVIIe siècle, les travaux sont particulièrement importants. Ils sont à l'origine,

de l'abaissement de l'église, de la reconstruction du cloître et par conséquent d'un contremur le long de l'abbatiale.

Lopeteguy Louis



SORDE-L'ABBAYE - Église Saint-Jean. Figure 1 : Vue d'une marque lapidaire en forme de « V » sur le parement de l'abside (L. Lopeteguy).

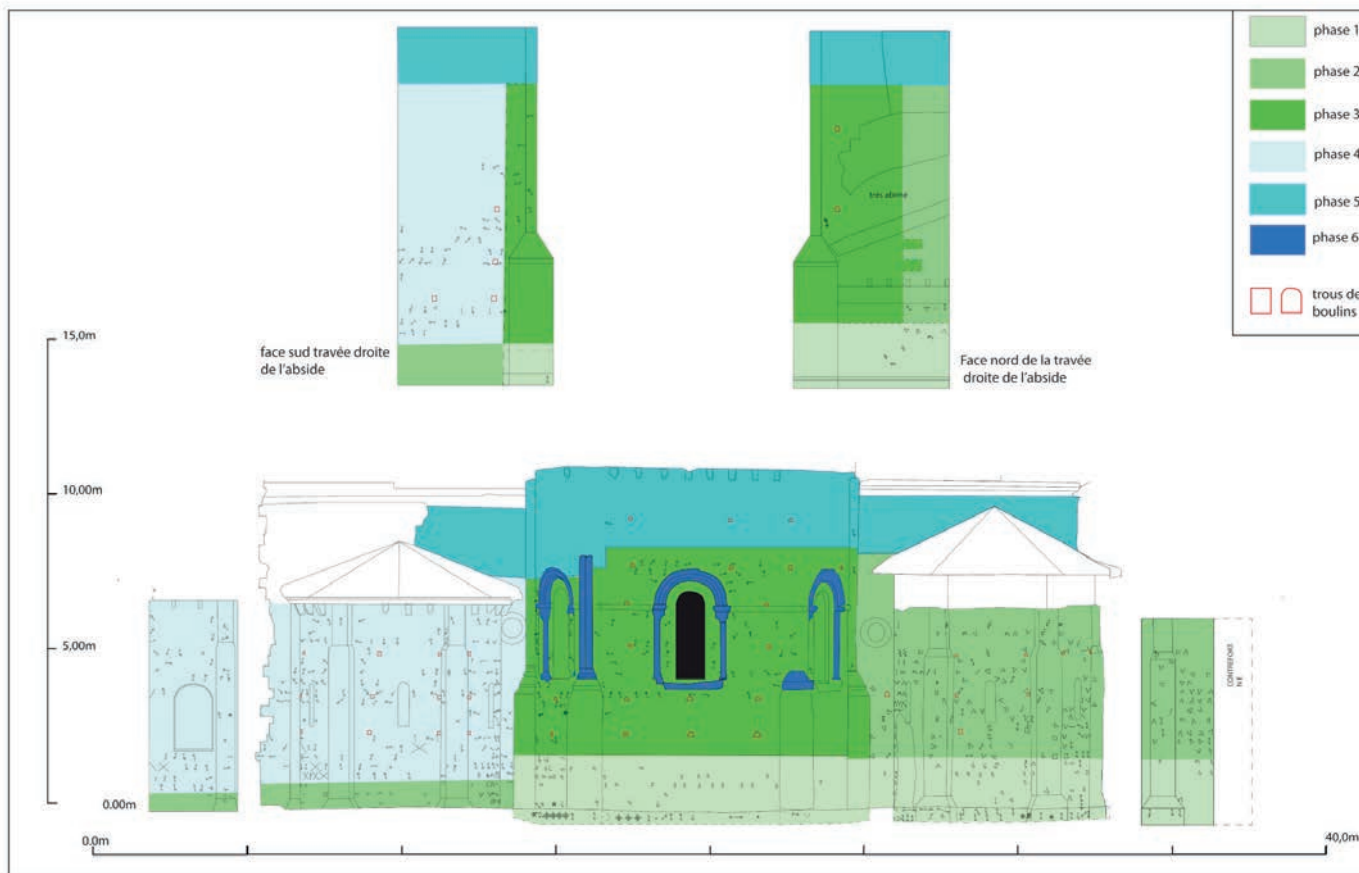


Figure 2 : Relevé des marques lapidaires et proposition de phasage du chevet et de la face orientale du transept romans (L. Lopeteguy, d'après l'orthofaçade réalisée par Virtupix).



Figure 3 : Proposition de phasage du chevet et de la façade orientale du transept (Louis Lopeteguy, d'après l'orthofaçade réalisée par Virtupix).

TERCIS-LES-BAINS Lit de l'Adour rive gauche (entre le quartier du l'import et le lieu-dit « Boghar »)

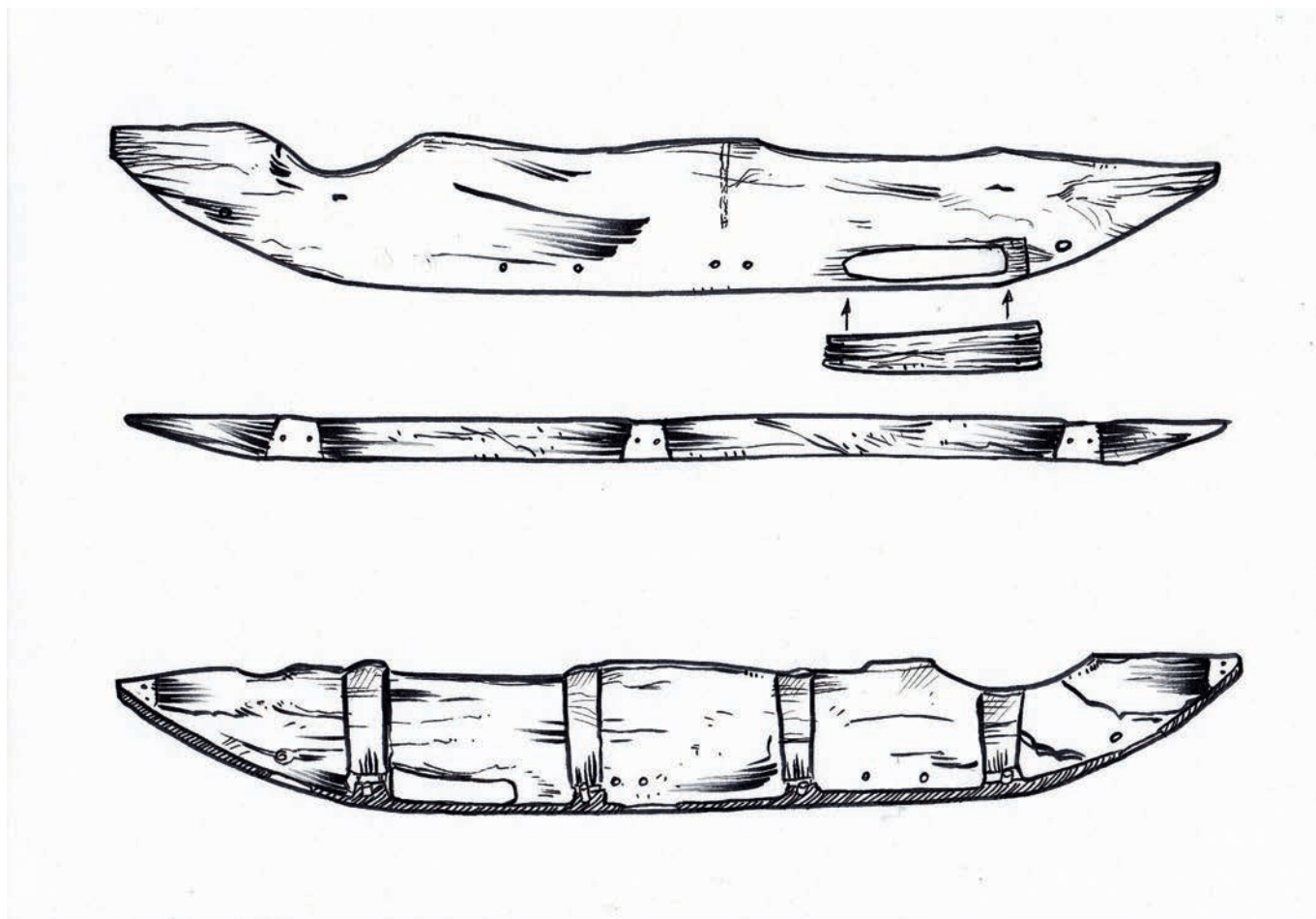
■ Un chaland monoxyle assemblé

Lors de l'étude programmée du chaland polyxyle d'Angoumé, les équipes de bénévoles ont poursuivi leur prospection inventaire des berges de l'Adour dans la zone géographique identifiée. La zone comprise entre Mées et Saubusse s'est révélée riche en embarcations fluviales abandonnées, et plus localement liées à l'ancien site portuaire connu sous le nom de « Vimport ».

Le relevé s'est déroulé au cours du mois de mai 2021. Lors de l'opération, l'embarcation reposait sous une dizaine de centimètres d'eau, en zone calme et peu soumise aux courants, partie coque interne reposant sur le fond. Il nous a été nécessaire de réaliser un relevage prudent de la pièce de bois, positionnée sur une échelle, afin de la déposer sur une plage de sable de proximité afin d'en réaliser l'étude.

L'embarcation s'avère, après son dégagement, n'être que fragmentaire. Il s'agit d'un flanc monoxyle qui appartenait aux embarcations de l'époque contemporaine connue sous le vocable de chaland de l'Adour. L'ensemble de ce bordé monoxyle de transition est remarquablement conservé et offre de précieuses informations quant à ses méthodes de conception. Le bordé s'allonge sur une longueur de 3,19 mètres pour une hauteur conservée de 44 centimètres en partie centrale. On note ainsi quatre fausses membrures ou réserves, positionnées de manière équilibrée sur la longueur du flanc. La forme générale du bordé monoxyle de transition est bombée avec une ligne de fond parfaitement plate et rectiligne.

Les pièces de bordé ont été probablement découpées dans une même bille de bois par l'utilisation d'un outil comme une scie à deux mains ou une scie à ruban mécanique. Les pièces constituant la sole sont certainement des planches assemblées.



Plan bordé monoxyle de transition.

Ce bordé monoxyde de transition est le troisième à avoir été découvert dans une zone délimitée de l'Adour. Entre la fin du XVIIIe et le XIXe siècle, on note la récurrence de chalands monoxydes assemblés ou polyxydes, visualisés dans les relevés côtés du Marquis de Folin et ses illustrations d'embarcations dans leur contexte fluvio-maritime. Est-ce un nouveau mode de conception dû à un choix ou à une contrainte ? Il est plus que probable que cette technique provienne d'une nécessité économique, les grands chênes au diamètre important devenant plus rare et l'importation coûteuse de grumes, ne permettait plus la fabrication d'embarcations purement monoxydes. On peut évoquer

également, en complément de cette transition, l'innovation technologique permettant la découpe longitudinale des troncs, avec la scie à ruban dès le début du XIXe siècle.

Toutefois, des éléments factuels, comme la découverte de trois bordés similaires dans un espace géographique très délimité, une conception à l'identique et enfin une datation plus précise de l'une des pièces 1815 (+ ou - 30 ans), nous portent vers le début du XIXe siècle et permettent de penser que ces profils sont bien ancrés dans l'époque contemporaine.

Kerlorch'h Gilles

Toutes périodes

TERCIS-LES-BAINS

Le Vimport

Les prospections estivales de l'été 2018 nous emmènent sur les rives de l'Adour, au lieu-dit le « Vimport ». La présence sur place de fragments de *tegulae* et de tessons antiques nous interroge quant à leur origine.

Cette ancienne pêcherie d'aloses, escale des gabariers jusqu'à la moitié du siècle dernier, a depuis retrouvé son état sauvage et n'abrite plus que quelques courlins. Les croyances locales prêtent au Vimport un passé de port antique sans qu'aucun aménagement ou artefact ne soit jamais venu le vérifier.

On peut noter en périphérie de nombreux sites archéologiques. Sur les deux kilomètres en amont du Vimport, on recense un atelier de taille de grande importance à Tercis, l'abri troglodyte de la Petite Roque, l'éperon barré de Bignès, la villa romaine de Larras, et le château médiéval à moderne de Laroque.

Le Vimport se situe sur la rive gauche du fleuve, à six kilomètres en aval de Dax. Il est composé d'un estey (canal) parallèle au fleuve et séparé de ce dernier par une digue, ainsi que d'une série de onze « piquetages » créés à l'époque de l'endiguement de l'Adour (fin XIXe-début XXe siècle). Ces ouvrages perpendiculaires au fleuve et constitués de pieux en pin, de roches locales, de terre et de gravats, permettent de canaliser le fleuve et d'éviter son ensablement, offrant ainsi une fluidité de la navigation fluviale commerciale. Ces piquetages accrochent régulièrement, et plus particulièrement lors des crues hivernales, des déchets, fragments d'embarcations et artefacts de tous types.

La prospection de l'été 2021 mettra en évidence la présence de mobilier céramique uniquement sur

les quatre premiers piquetages. Outre la dizaine de fragments de poteries modernes, il a été recensé du matériel lithique et antique.

Un nucléus ainsi que plusieurs lames brutes typiques du silex de Tercis, deux tessons de poteries datés du Second Âge du Fer, viennent compléter près de soixante fragments attribués à la période antique, dont de nombreux éléments brisés de *tegulae*, d'*imbrices*, un col et une poignée d'amphores (type Gauloise-4) et de nombreux tessons indéterminés.

A ce stade, il est impossible de définir une provenance du matériel répertorié. Si nous pouvons envisager qu'une lame de silex ou qu'un tesson de poterie puisse parcourir quelques centaines de mètres, il est peu probable qu'une *tegula* de 5 kg puisse être déplacée par le courant du fleuve.

C'est à l'Automne 2021, à la suite de la première crue de la saison que nous notons l'érosion de la base du piquetage, laissant apparaître, sous une couche d'argile, de nouveaux fragments de *tegulae*. Le mobilier antique pourrait faire partie des matériaux mis en œuvre lors de la construction des quatre premiers piquetages. Cette étude ne démontrera pas si ce mobilier a été prélevé sur place (port antique, cargaison, etc.) ou transporté depuis un site proche : villa de Larras à Angoumé sur la rive opposée ou depuis un site encore inconnu. Une prochaine étude tentera de répondre à cette question.

Castets Stéphane



TERCIS-LES-BAINS - Le Vimport. Piquetage n°1

VIELLE-SAINT-GIRONS Domaine de L'Airial

La construction d'un lotissement par la société Progefim est à l'origine de la prescription du diagnostic par les services de l'Etat.

La commune est située sur la côte atlantique à 30 km au sud de Mimizan. Le site est proche du lac de Léon localisé au sud de la commune.

Sur l'emprise accessible de 30 458 m², 63 tranchées ont été réalisées représentant 4430 m² (9,17 % de la surface.)

Le diagnostic a permis de mettre au jour cinq structures toutes rattachées à des limites parcellaires

encore en activités avant le déboisement de la parcelle. Aucune structure ou mobilier antérieur au XIXe siècle n'a été découvert dans le cadre de l'opération. Au niveau stratigraphique, l'étude géologique montre que la séquence étudiée peut-être attribuée aux sables éoliens pléistocènes de la Formation du Sable des Landes. Dans ce secteur leur mise en place est essentiellement contemporaine du Pléniglaciaire supérieur (entre 27 et 15 ka), voire du début du Tardiglaciaire (15-14 ka).

Pons-Métois Anne

NOUVELLE-AQUITAINE LANDES

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 1

N°						N°	P.
027823	AIRE-SUR-ADOUR - CAUNA - LAMOTHE - SOUPROSSE	Camp romain	HOUZE Marc	BEN	PRM	19	348
028116	Bassin de la Midouze	Prospection	VIGNAUD Didier	BEN	PRT	20	349
028137	BISCARROSSE, PARENTIS-EN-BORN, GASTES	Engraisements de récifs artificiels	DAYRENS Olivier	INRAP	OPD	21	351

Toutes périodes

AIRE-SUR-ADOUR, CAUNA, LAMOTHE, SOUPROSSE

En 56 av. J-C, une bataille déterminante, connue sous le nom de « Bataille des Aquitains », est décrite dans les textes de Jules César mais son lieu exact reste inconnu. Les recherches de M. Brèthes Jean-Pierre ont dressé le portrait robot d'un site potentiel ciblant une zone géographique.

L'amicale détection Landes Gascogne a réalisé une prospection inventaire, visuelle et électromagnétique de ces endroits, situés sur Souprosse, Lamothe, Cauna et Aire sur Adour.

Les recherches visaient à dater l'occupation des sols au vu des éléments extraits de la couche agricole (35 cm). La surface est analysée au détecteur de métaux et visuellement pour la collecte des mobiliers. Chaque objet est identifié et positionné sur une carte. La campagne de prospection 2021 a élargi les zones de recherches de 2019 et 2020 et un secteur sur la commune d'Aire sur Adour a été rajouté suite à des découvertes pouvant être en lien avec un lieu de combat antique. Les conditions sanitaires, climatiques et d'accessibilité des parcelles n'ont pas permis d'atteindre tous les objectifs visés.

Les premières recherches n'ont pas révélé d'objets se rapportant à un combat antique. A noter une densité d'objets plus importante près des villages, surtout au sud de Lamothe. Quelques éléments non métalliques récents collectés (XVIII et XIXe siècles).

La découverte fortuite d'une quarantaine d'objets en plomb évoquant des balles de fronde en 2019, a motivé une prospection complémentaire au sud d'Aire-sur-Adour. Six nouvelles « balles de fronde » percées aux extrémités ainsi que neuf monnaies antiques des II, III et IVe siècles, ont été extraits. Les « balles de fronde » ont un poids légèrement inférieur à la norme habituelle. Elles feront l'objet d'une analyse par un spécialiste. A noter aussi la présence de treize autres objets en plomb fondu. Aucune trace de construction n'est apparue.

Cette campagne n'a pas permis de mettre en évidence des éléments pouvant se rapporter à une bataille antique, excepté sur le site d'Aire sur Adour, mais sans pouvoir en déterminer la nature ou l'époque. La nouvelle zone prospectée est peut-être en limite d'une zone antique, mais sans certitudes. L'étude plus poussée des éléments en plomb, complétée par une nouvelle campagne plus étendue de prospection ou de fouilles, permettra d'en savoir plus.

Comme lors des recherches précédentes, nous avons constaté une très forte pollution ferreuse d'origine agricole.

Houzé Marc

BASSIN DE LA MIDOUZE

Prospection-inventaire

Les Landes de Gascogne sont un territoire sableux de 11 000 km² en forme de triangle, actuellement couvert par la plus grande forêt d'Europe. Son exploration archéologique a commencé seulement dans les années 1990. Depuis lors, plusieurs programmes de recherche ont révélé un peuplement ininterrompu depuis le Mésolithique (Merlet, Bost, 2011). Leurs résultats ont sensiblement modifié la perception que l'on pouvait avoir de cet espace, longtemps considéré comme une zone désertique avant la période moderne. La forêt a protégé les sites, qui sont dans l'ensemble bien conservés. Les investigations se sont intensifiées depuis les années 2010, après le reboisement à grande échelle du massif forestier landais consécutif aux destructions des tempêtes de 1999 et 2009.

L'opération de prospection-inventaire de l'année 2021 s'inscrit dans le cadre de nos recherches sur les dynamiques de peuplement dans le Bassin de la Midouze (principal affluent de l'Adour), qui correspond à la partie sud des Landes de Gascogne. Ce programme, qui a débuté en 2012, est diachronique, même si les études sur la période antique sont les plus abouties (Vignaud, 2019). Il s'appuie sur des problématiques de dynamiques de peuplements et d'occupation des sols.

La zone d'étude comprend 86 communes (voir annexe 1), soit 2 402 km² (26 % de la surface du département des Landes) et s'étend au sud jusqu'à la vallée de l'Adour. La forêt occupe au total 55 % des sols de la zone.

Les travaux de terrain et de laboratoire bénéficient de l'appui du Centre de Recherches archéologiques sur les Landes (CRAL).

■ Méthodes

Les méthodes employées sur le terrain ont été exposées dans diverses publications (Vignaud, 2020) : prospections pédestres systématiques et renouvelées des labours forestiers, avec utilisation du GPS pour enregistrer le positionnement des faits archéologiques. Les données sont ensuite transférées sur un logiciel de cartographie et alimentent un SIG. Ce dernier s'articule autour de la géolocalisation des sites et comprend une base de données par commune et par site. Une iconothèque numérique (photos, dessins du mobilier, relevés de plans) est constituée parallèlement. Tous ces protocoles d'enregistrement de l'information sont chronophages, mais sont nécessaires à la préservation de la donnée. L'ensemble devrait être transféré vers un logiciel de SIG au cours des prochaines années.

Les dalles de l'IGN (RGE Alti 1 m) avaient été analysées lors de l'opération de 2020. Des vérifications sur le terrain ont donc été menées sur plusieurs sites au cours de cette opération de 2021. A titre de comparaison, les dalles LiDAR de départements limitrophes comme le Gers et le Lot-et-Garonne ont été

analysées, tout comme les LiDAR disponibles en ligne pour d'autres pays (Angleterre et Pays-Basque).

L'ensemble du mobilier recueilli dans les prospections est déposé au Centre de Conservation et d'Etudes (CCE) de Mont-de-Marsan, co-géré par le CRAL, où il fait l'objet d'un nettoyage, d'un classement et d'un inventaire, ainsi que d'une restauration conservatoire pour les vases céramiques les plus fragiles. L'étude des entités les plus significatives est mise en œuvre progressivement.

■ Résultats

Au cours de l'année 2021, entre les nouveaux sites découverts sur le terrain et le recollement de l'inventaire existant, 314 nouveaux sites archéologiques et 25 indices ont été rajoutés au cours de cette prospection-inventaire.

Le bilan global arrêté au 31/12/2020, compte tenu des opérations antérieures menées depuis 2012, s'établit à 1820 entités archéologiques, soit 1418 sites et 402 indices.

Les sites se répartissent ainsi, par grande période chronologique :

Mésolithique	24
Néolithique	116
Âge du Bronze	69
Protohistoire indéterminée	640
Âge du Fer	40
Antiquité	205
Moyen-Âge	175
Période moderne	19
Ouvrages de terre (mottes enceintes tertres etc.)	130
Total	1 418

L'absence des sites antérieurs au Mésolithique s'explique par les conditions environnementales qui régnaient dans la région avant l'Holocène. Toutes les périodes sont ensuite documentées, le plus souvent par des entités rurales. Une majorité de sites est classée provisoirement dans la catégorie « Protohistoire indéterminée ». Elle correspond à des épandages où le mobilier céramique d'habitat est trop ubiquiste pour pouvoir préciser davantage (mais qui se devrait se rattacher en partie au Néolithique ou à l'Âge du Bronze) ou bien les études sur ces sites ne sont pas encore terminées pour dresser un diagnostic chronologique.

Plusieurs sites de la période romaine ont été découverts au cours de cette année 2021.

Deux concentrations de sites sont positionnés au nord et au sud du village de Saint-Yaguen.

Au lieu-dit Roupriet, au nord du village, trois nouvelles unités sont datées du Haut-Empire et une au Bas-Empire. Au sud du village, sur la rive droite de

la Midouze, deux unités supplémentaires se rajoutent à celles déjà découvertes en 2020 autour du lieu-dit Larrec, toutes datées au Haut-Empire. Sur la rive gauche de la Midouze, à environ 1700 mètres des sites de Larrec, ce sont trois unités du Haut-Empire qui ont été découvertes au cours de cette année 2021. Une fosse dépotoir (ensemble clos) était présente sur tous ces nouveaux sites.

Sur la commune de Saint-Perdon, trois unités groupées datées du Haut-Empire et une du Bas-Empire se rajoutent aux sites déjà inventoriés dans ce même secteur. Notons la présence d'une fosse dépotoir, éventrée par le labour forestier, qui a livré un important volume de mobilier (en cours d'étude).

Pour l'antiquité tardive, période généralement mal documentée en Aquitaine, deux unités groupées ont été découvertes à l'est de la commune de Saint-Justin.

Comme nous l'avions déjà remarqué, seuls les sites du Bas-Empire ou de l'antiquité tardive livrent une grande quantité de fragments de tuiles.

Tous ces sites de la période romaine, ne sont pas isolés dans le paysage puisqu'ils sont intégrés dans des micro-territoires déjà dynamisés à la Protohistoire.

Les résultats de 2021 complètent la vision spatiale que l'on peut désormais avoir de certaines zones, parfois sur plusieurs centaines d'hectares en continu.

Compte tenu du grand nombre de nouveaux sites découverts, leur enregistrement, en cours au 31/12/2021, nécessitera plusieurs mois.

Vignaud Didier

- Vignaud D., 2020, Archéologie forestière des Landes de Gascogne. Méthodologies et techniques efficaces, *Archéo. des Pyrénées occidentales et des Landes*, t. 32, p. 59-69.

BISCARROSSE, PARENTIS-EN-BORN, GASTES

Engraissements de récifs artificiels

L'opération de diagnostic archéologique se situe dans le lac situé sur le territoire de trois communes : Biscarrosse, Parentis-en-Born, Gastes.

Le projet à l'initiative de cette opération de recherches correspond à un « engraissement de récifs artificiels » soit l'immersion de récifs en vue de favoriser la reproduction des poissons du lac.

Plusieurs sites étaient recensés lors d'anciennes prospections sur l'ensemble des communes, il s'agissait donc de vérifier si les futurs rochers immergés n'allaient pas impacter des vestiges archéologiques.

Dans un premier temps, une prospection circulaire a été réalisée sur chaque point GPS d'implantation des récifs artificiels. Dans chaque zone, un sondage a

été ouvert pour entrevoir la stratigraphie des lieux. Si aucun vestige lié à une anthropisation ancienne n'a été repéré, l'hypothèse de la reconnaissance d'anciennes berges est proposée.

À l'issue de l'opération, les sondages ont été relevés puis rebouchés succinctement selon les termes de la convention signée entre la Fédération de AAPPMA des Landes et l'INRAP.

Les prospections quant à elles n'ont donné lieu à aucun impact sur les sites.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Dayrens Olivier